

A l'attention,  
Des Ligues régionales  
Des Comités départementaux  
Des Référents et Techniciens des Ligues en charge des EDR  
Des Directeurs Techniques de Ligues

Le 27 janvier 2021

**Objet : Orange Rugby Challenge 2020-2021**

Madame Monsieur,

Compte tenu de la situation sanitaire, et du maintien en stade 3 de reprise de l'activité rugby pour les Ecoles de Rugby, les phases départementales de l'Orange Rugby Challenge n'ont à ce jour pas pu se dérouler.

Nous venons d'échanger avec notre partenaire Orange à ce sujet et nous vous présentons les deux scénarios envisagés :

- **Scénario 1** : Si l'activité rugby peut reprendre pour les EDR en stade 4 minimum, au plus tard le 3 avril 2021 : l'ORC sera maintenu dans son format initial.  
Nous demanderons aux Départements d'organiser la phase départementale de l'ORC en priorité dès la reprise et ensuite aux Ligues de poursuivre avec la phase régionale.  
Cependant selon le stade de reprise (stade 4 ou stade 5) il se peut que certains ateliers soient modifiés et adaptés aux conditions de reprise de l'activité.
- **Scénario 2** : Si l'activité rugby ne reprend pas au minimum en stade 4 au plus tard le 3 avril 2021, dans ce cas les phases départementales et régionales ne pourront pas se dérouler.  
Orange et la FFR souhaitent conserver l'opportunité pour des clubs de participer à la finale à ce jour maintenue au 25 juin 2021 (si cette dernière ne se déroule pas à huis clos).  
Pour ce faire, une sélection (modalités à préciser) serait réalisée afin de déterminer les clubs qui seront présents pour la finale.

Bien entendu, il s'agit à ce jour que de scénarios envisageables, et dans tous les cas nous vous tiendrons informés des décisions définitives en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la faisabilité ou non d'organiser les différentes phases de l'ORC.

Nous vous remercions de bien vouloir faire suivre l'information à vos clubs.

Les responsables de la Commission Ecoles de Rugby

